

Jeudi 12 mars 2015

Olivier Appert  
Président du Conseil Français de l'Énergie

Le changement climatique est un enjeu majeur pour la planète. Mais ce n'est pas le seul. Centrant sa réflexion sur l'énergie le CME s'est inscrit dès l'origine dans le cadre fixé en 1992 par le rapport Bruntland qui a défini précisément le concept plus global du développement durable.

Aussi le CME a donné aux politiques énergétiques trois objectifs :

L'accès à l'énergie, la disponibilité énergétique et l'acceptabilité sociale et environnementale (en anglais : Accessibility, Availability, Acceptability). Ces « 3A » ont guidé la réflexion du CME pendant une dizaine d'années.

Aujourd'hui, à la suite notamment de la création d'un « indicateur de développement durable », le CME encourage des politiques énergétiques et climatiques fondées sur l'équilibre d'un « trilemme énergétique » dont les trois dimensions sont :

- La sécurité énergétique : ce concept recouvre la gestion efficace de l'offre d'énergie primaire issue de sources domestiques et étrangères, la fiabilité des infrastructures énergétiques et la capacité des fournisseurs d'énergie à répondre à la demande actuelle et à venir ;
- L'équité énergétique : c'est-à-dire l'accessibilité - physique et économique – à l'offre d'énergie, pour toute la population ;
- Enfin l'environnement durable basé sur l'efficacité énergétique de l'offre et de la demande, le développement d'une offre d'énergie issue de sources renouvelables ou à faibles émissions de CO<sub>2</sub>.

Lutter contre le changement climatique, c'est, pour le secteur de l'énergie, surtout limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, même s'il existe d'autres gaz à effet de serre. Les deux leviers permettant de le faire sont bien identifiés : d'une part, rechercher une plus grande efficacité énergétique tant au niveau de l'offre que de la demande d'énergie ; d'autre part, décarboner le bouquet énergétique en encourageant les technologies de production émettant peu ou pas de CO<sub>2</sub> (les énergies renouvelables font très souvent partie de ces technologies). On comprend que la confusion faite, au niveau européen, entre l'objectif (la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>) et certains moyens permettant d'atteindre cet objectif (la promotion de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables) peut mener à des politiques énergétiques et climatiques moins efficaces. En effet, imposer des contraintes en matière d'efficacité énergétique ou de part d'une énergie dans le mix énergétique ne peut que dégrader le résultat en termes d'émissions ou le rendre plus coûteux. Il en est de même pour la répartition de l'effort entre les pays.

**L'efficacité énergétique** est un premier levier puissant pour limiter les émissions de CO<sub>2</sub>. De plus, elle favorise la sécurité énergétique en diminuant les approvisionnements ; elle combat la précarité énergétique et accroît la compétitivité en diminuant les consommations et donc le montant des factures des consommateurs. C'est d'ailleurs la première recommandation formulée par le CME à l'issue du Congrès Mondial de l'Énergie de Daegu (en République de Corée), en octobre 2013.

Le second levier est **la décarbonation du bouquet énergétique**. Le point de vue du CME, également exprimé à la fin du Congrès Mondial de l'Énergie, est que les querelles idéologiques sur le choix des énergies n'ont plus leur place dans les débats.

Face à une demande croissante (malgré les efforts déployés en matière d'efficacité énergétique), le bouquet énergétique mondial devra accueillir toutes les énergies en fonction de choix intégrant les dotations naturelles et les capacités industrielles, mais aussi des dimensions historiques, culturelles et politiques.

Que faire pour avancer ?

Certains prônent un ralentissement de la croissance économique, voire même la décroissance. Cette idée est choquante pour les pays en développement qui sont loin d'avoir bénéficié du développement économique et du progrès social auxquels ils aspirent légitimement. Cette idée est certainement aussi choquante dans des pays dont l'économie doit faire face à un niveau de chômage élevé lié en partie à l'insuffisance de la croissance.

La première voie à explorer est certainement celle visant à mieux utiliser les leviers déjà identifiés, à savoir l'efficacité énergétique et la décarbonation des bouquets énergétiques. **Introduire plus de rationalité dans les décisions** permettra de retenir les solutions ayant les meilleurs rapports coût/efficacité. Il y a là une réflexion importante à mener afin de ne plus risquer de prendre des décisions basées sur des raisonnements partiels ou erronés. Et la qualité des débats publics s'en trouvera également améliorée.

Cette rationalité doit intégrer plusieurs dimensions : scientifique ou technique, économique, sociale, environnementale, industrielle, politique... On créera ainsi les conditions d'un débat non polémique qui permettra aux décideurs politiques de s'appuyer sur une synthèse des connaissances des experts. Alors que la nécessaire évolution de nos économies pour lutter contre le changement climatique va exiger de tous un effort très important, s'assurer d'une meilleure évaluation des choix faits par la collectivité est une exigence incontournable. C'est certainement aussi une condition de l'adhésion des citoyens à ces politiques.

La plupart des actions envisagées impliquent un coût supplémentaire et, dans un contexte de finances publiques exsangues et de pouvoir d'achat en berne, la question du **financement des investissements** colossaux auxquels nous devons faire face dans les prochaines années est clairement posée. L'éluder, c'est aller à l'échec.

Pour ce faire il convient de mobiliser les capitaux privés. Il reviendra donc aux décideurs politiques de mettre en place des cadres réglementaires et politiques efficaces, cohérents et stables. Les financiers devront mettre en œuvre des mécanismes efficaces pour orienter les capitaux vers les technologies adaptées aux pays qui en ont besoin. Les dirigeants du secteur énergétique devront rendre leurs projets plus clairs et attractifs pour renforcer la confiance des investisseurs.

Une autre solution, considérée iconoclaste il y a encore quelques années, fait aujourd'hui des progrès dans les esprits. Des économistes reconnus y travaillent, des organisations respectables la proposent dans leurs rapports et le CME l'a suggérée dans la position sur la politique énergétique et climatique européenne qu'il a publiée début 2014 : il s'agit d'utiliser des marges de manœuvre aujourd'hui limitées par une politique monétaire trop contraignante.

**La coopération internationale** est une option bien connue puisqu'elle a été mise en œuvre avec malheureusement un succès limité.

Le problème peut être simplement posé : d'un côté, des pays développés qui ont des ressources financières et souhaitent pour la plupart s'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique avec, en revanche, un coût souvent élevé de la tonne de CO<sub>2</sub> évitée ; de l'autre, des pays en développement disposant de peu de ressources, pour lesquels la lutte contre le changement climatique passe après des objectifs de satisfaction des besoins vitaux, avec des coûts de la tonne de CO<sub>2</sub> évitée souvent moindres que ceux des pays développés. La solution à ce problème s'appelle la coopération internationale.

Il y a là une possible réorientation de l'effort des pays développés à laquelle il faut réfléchir. Plutôt que de poursuivre des objectifs très ambitieux de réduction de leurs émissions à des coûts marginaux très élevés – une réduction qui restera insuffisante si les pays émergents et en développement ne font pas d'efforts -, une partie des ressources consacrées à la lutte contre le changement climatique pourrait être utilisée plus efficacement dans les pays en développement. Les pays développés, en utilisant leurs compétences technologiques, pourraient consacrer par ailleurs une partie de leurs efforts domestiques, d'une part, au développement de technologies favorables au climat qui seraient largement diffusées et donc source de croissance et d'emploi et, d'autre part, à la mise en œuvre de politiques d'adaptation.

Voici un certain nombre de pistes qu'il convient d'approfondir aujourd'hui.

Je suis convaincu que les débats pendant ces deux jours seront riches et productifs. Je passe maintenant la parole à Jean Eudes Moncomble, Secrétaire général du Conseil Français de l'Énergie qui va vous présenter le déroulement de nos travaux.